

République tchèque : vers une stabilisation de la pandémie de Covid-19

Description

Alors que la situation sanitaire se dégradait rapidement en République tchèque, un reconfinement de la population a été décrété par les autorités le 22 octobre dernier : 15 252 cas de Covid-19 avaient alors été recensés sur le territoire de ce pays. Au total, depuis le début de la pandémie, ce pays a enregistré près de 380 000 cas confirmés et plus de 4 100 décès liés à la Covid-19.

Force est de constater que, deux semaines après cette décision peu populaire, la seconde vague épidémique semblait en passe d'être maîtrisée. La courbe du nombre de personnes infectées, si elle continue d'augmenter, montre désormais des signes évidents de ralentissement. On détecte moins de nouveaux cas et, le 3 novembre, 6 803 personnes ont été testées positives au virus, soit 2 000 de moins que la semaine précédente. De plus, si 200 décès liés à la Covid-19 avaient été annoncés le 19 octobre, la tendance de cet indicateur est elle aussi à la baisse. Ainsi, le 3 novembre, les autorités sanitaires enregistraient « seulement » 107 décès. Les arrivées de nouveaux patients dans les services de réanimation progressent toujours mais plus lentement.

Ce ralentissement général du nombre d'infections permet aux infectiologues tchèques d'admettre l'hypothèse que le plateau (c'est-à-dire la stabilisation progressive du nombre de cas de Covid détectés) se rapproche et pourrait être atteint très rapidement.

Les autorités sanitaires et le corps médical restent toutefois prudents, d'autant que 16 000 professionnels de santé auraient été infectés en République tchèque depuis le début de la pandémie, selon les déclarations de Milan Kubek (Ordre des médecins).

L'envoi d'effectifs en renfort a été demandé auprès de l'OMS et Prague a accepté l'aide américaine : sept médecins militaires sont prêts et déjà arrivés en République tchèque pour prêter main forte aux professionnels de santé locaux.

À

Sources : *Lidové noviny, Novinky dnes, portail de l'OMS.*

date créée

10/11/2020

Champs de mots

Auteur-article : Stéphane Altasserre